



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 22 mai 2019

<p style="text-align: center;"><b>INSCRIPTION DE PROJET DE RESOLUTION A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 12 JUIN 2019</b></p>
---

Par courrier reçu le 16 mai 2019, CCPMA Prévoyance, actionnaire représentant plus de 5% du capital de la société faisant partie du groupe Agrica, lui-même détenteur de 19,38% du capital, a demandé à SOFRAGI l'inscription d'un projet de résolution portant sur la nomination d'un nouvel administrateur, Mme Emmanuelle Ferreira, responsable de la gestion Actions en direct, Agrica Epargne.

Ce projet de résolution additionnel à l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires de SOFRAGI ainsi que l'exposé de ses motifs, sont disponibles sur le site internet de la société dans la rubrique Assemblées Générales, sous l'onglet 2019 :

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 20 mai dernier, a décidé à l'unanimité d'agréer ce projet de résolution compte-tenu de l'intérêt pour la société de voir son deuxième actionnaire représenté au sein de son organe d'administration.

En conséquence, le Conseil invite les actionnaires à voter favorablement à ce projet et le Président de l'assemblée émettra un vote favorable au titre des pouvoirs en blanc.